

COMMUNIQUÉ
18 juillet 2014

L'AD-PA PEUT APPROUVER LE PROJET SUR L'AVENIR DE L'ANESM

Le Ministère a présenté un projet prévoyant que l'ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) serait adossée sur l'HAS (Haute Autorité de Santé) qui assurerait ses fonctions supports (payes, marchés publics).

L'AD-PA peut approuver ce rapprochement dès lors que les engagements pris par l'État seront respectés :

- Les 3 postes ainsi économisés par l'ANESM restent au sein de l'Agence pour renforcer les fonctions d'évaluation.
- Les instances de l'ANESM (Conseil d'Administration (ou Assemblée Générale), COS (Comité d'Orientation Stratégique) et Conseil scientifique) sont maintenues.
- Le rapprochement avec l'HAS se limite au fonctionnement, et la spécificité de l'évaluation médico-sociale est reconnue et maintenue sans dissolution dans les démarches sanitaires de l'HAS.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29



Retrouvez l'AD-PA sur Twitter :

@AssociationADPA

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

BLOG : <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées